

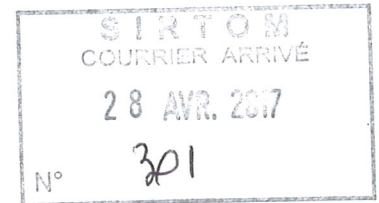
Séance du 10 avril à 18 H 00

Date de convocation : 3 avril 2017

L'an deux mille dix-sept, le lundi 10 avril, le Comité Syndical s'est réuni au siège du SIRTOM, avenue du 4 juillet 1776 à BRIVE, sous la Présidence de Monsieur Yves LAPORTE

Objet : Affectation du résultat – Exercice 2016

Nombre de membres en exercice : 150
Représentant 180 voix, soit 144 membres à 1 voix et 6 membres à 6 voix
Présents : 81
Votants : 79 x 1 voix + 2 x 6 voix = 91
Pouvoirs : 2



INVESTISSEMENT

- Dépenses réalisées :	2 675 674.56 €
- Recettes réalisées :	1 630 560.56 €

- Solde des opérations de l'exercice	- 1 045 114.00 €
- Résultat antérieur reporté	+ 386 657.99 €

- <u>Résultat cumulé au 31/12/2016</u>	- 658 456.01€

- Restes à réaliser en recettes	+ 425 000.00 €
- Restes à réaliser en dépenses	- 216 861.00 €

Besoin de financement	- 450 317.01€

FONCTIONNEMENT

- Dépenses réalisées :	18 298 683.61 €
- Recettes réalisées :	18 627 699.71 €

- Solde des opérations de l'exercice	+ 329 016.10 €
- Résultat antérieur reporté	+ 1 534 697.79 €

- <u>Résultat cumulé au 31/12/2016</u>	+ 1 863 713.89 €

Compte tenu du résultat ci-dessus, je vous propose :

- d'affecter la somme de 450 317.01 € au besoin de financement de la section investissement au compte 1068.
- d'affecter le solde de la section de fonctionnement soit 1 413 396.88 € à la ligne 002 du Budget Primitif de l'exercice 2017.

La présente délibération est adoptée par 84 voix POUR et 7 ABSTENTIONS

Le Président,

Délibération adressée
à Mr le Sous-Préfet
de Brive, le 21.4.2017

Yves LAPORTE

